

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Le fonctionnement de la Cour constitutionnelle évoqué au Palais

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LE chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, s'est entretenu, hier, au palais de la présidence de la République, avec la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo.

Un entretien qui se situe plus de deux semaines après la tenue, le 15 janvier dernier, de l'audience de rentrée solennelle de la haute juridiction. Une manifestation à laquelle, le chef de l'État avait pris part. À cette occasion, on s'en souvient, Marie-Madeleine Mborantsuo s'est appesantie sur le pouvoir dévolu à la Cour constitutionnelle par l'article 83 de la Loi fondamentale qui fait d'elle l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics. En mettant notamment l'accent sur son pouvoir d'interpréter la Constitution et les autres textes à valeur constitutionnelle en cas de doute ou de lacune. Tout en relevant la pro-



Photo: DR

Phase de l'échange entre le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, et la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo.

blématique de la légitimité des élus, du fait du décalage entre le mandat des sénateurs et celui des élus locaux. Et la nécessité d'adopter dans les meilleurs délais certains textes ou de procéder à la modification de certaines lois récemment votées mais qui, dans leur application, présentent des lacunes et insuffisances.

C'est dire que, au cours de cette entrevue, Marie-Madeleine Mborantsuo a dressé au président de la République un état de la

situation de l'institution qu'elle dirige, plusieurs jours après sa rentrée solennelle. Tout en examinant les questions liées à son fonctionnement.

De même, la reprise des discussions sur la question frontalière entre le Gabon et la Guinée Équatoriale, dont les instruments de ratification du compromis entre les deux pays ont été notifiés aux Nations unies, a été évoquée au palais de la présidence de la République.

Gabon-France: Philippe Autié s'imprègne des réalités du Woleu-Ntem

L'AMBASSADEUR de France dans notre pays était dans le Septentrion. Outre l'évocation des problématiques liées au développement de cette province avec le gouverneur Joël Ogouma, il a visité le "Mémorial de Mimbeng".

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

L'AMBASSADEUR de France au Gabon, Philippe Autié, a séjourné dans la province du Woleu-Ntem, du 30 au 31 janvier dernier. Le diplomate français a mis à profit cette première visite dans le Septentrion, pour échanger avec le gouverneur de province, Joël Ogouma, sur des questions de coopération multiforme liant la France et le Gabon depuis des lustres.

Les deux hôtes, qui étaient entourés de leurs plus proches collaborateurs, ont surtout fait un tour d'horizon complet des sujets liés à la sécurité transfrontalière entre le Gabon et ses trois pays amis que sont le Cameroun, la Guinée Équatoriale et le Congo. Sans omettre les questions d'immigration, de défense, développement local, d'aménagement du territoire, d'économie, d'insécurité et de la cohabitation entre les religions dans toute la province.

Le gouverneur s'est réjoui, au nom des populations du nord du Gabon, d'accueillir le diplomate français à Oyem. Non sans présenter les doléances, les priorités et les enjeux essentiels dans cette province du pays. Étant une zone d'échanges transfrontaliers, M. Ogouma a indiqué que le Woleu-Ntem a besoin de la réhabilitation et de la construction des nouvelles casernes militaires à Eboro, Meyo-Kyè, Medzeng et dans les cinq chefs-lieux de départements: Bitam, Oyem, Mitzic, Medouneu et Minvoul.

Avec des moyens très limités, les forces de sécurité et de défense font de leur mieux, pour limiter le phénomène d'immigration clandestine avec pour corollaire le trafic des drogues et autres forme de criminalité transfrontalière. La première autorité du Septentrion a clairement demandé l'appui de la France et les organismes internationaux, dans les domaines de la sécurité, du développement agricole et de la modernisation de l'administration publique.

Au terme de cette entrevue, Philippe Autié et sa délégation sont allés toucher du doigt, les réalités de fonctionnement d'une coopérative artisanale installée non loin du marché de Ngouéma, et qui vit surtout grâce aux financements et legs de la coopération française. Enfin, le diplomate français et le gouverneur sont allés visiter le "Mémorial de Mimbeng". Un site chargé d'histoire pour le Gabon et la France. Et pour cause, plusieurs soldats originaires des deux pays et d'autres États du continent y ont perdu la vie au cours de la Première guerre mondiale.

Les deux personnalités ont déposé une gerbe de fleurs, en mémoire de tous ces vaillants combattants tombés sur le champ de bataille.



Photo: DR

L'ambassadeur haut Représentant de la France au Gabon, Philippe Autié, et le gouverneur du Woleu-Ntem, Joël Ogouma au Mont Mimbeng.

Entre nous soit dit

Devoir de dignité et exigence de solidarité

LA consternation de même que la douleur qui étreint les familles éplorées de Libreville, Port-Gentil, Franceville et Bitam rencontre notre compassion et notre empathie. Et parce que, le funeste ainsi que, le pire se sont imposés à nous. Il revient à tout un chacun, d'user de vigilance et d'une ferme réprobation, envers toute sorte de surenchère gratuite. Car, nous le savons désormais, les conséquences hélas sont dramatiques.

Dans ce climat particulièrement poignant. Il est regrettable, que certains viennent à surfer sur cette vague émotionnelle, faite de tristesse et de colère. Quand il est fait, tout à la fois, un amalgame cynique et une exploitation détestable de l'affligeante douleur des uns, pour servir des causes et nourrir des discours, dont la substance est sans effet. Cela est non seulement honteux mais véritablement pitoyable. Sans exclusion, quiconque du champ de l'affectif et de la commisération. Force est de reconnaître, que quand un leader d'une centrale syndicale, dans son chapelet de revendications corporatistes et catégorielles, se met à énoncer le rapt d'enfants et les pénibles débordements qui s'en sont suivis, comme si tout ceci était d'égale nature. La manœuvre en plus d'être grossière est ignoble. Cette manipulation à des relents de mépris pour les familles et reste

déshonorante pour la mémoire des disparus.

Ces moments de peine et de chagrin, devraient voir la communauté nationale dans un même élan, de compassion et de recueillement, tout en se posant en rempart, afin que plus jamais ces tragédies ne se reproduisent. Ces drames atroces et leurs corollaires macabres affectent et touchent la nation dans ce qu'elle a de plus chère: Sa jeunesse.

Il faut faire abstraction de tout, en marquant une pause: pas de gouvernement, ni d'opposition, pas de syndicats, ni de patronat. Avec une conscience commune et par une condamnation unanime, il faut répondre à ce devoir de dignité et se plier aussi à cette exigence de solidarité. Le temps de la querelle politicienne autant que celui des palabres sectorielles, quand il n'est infini. Il demeure permanent.

Autre fait saillant à même de créer le trouble, est cette manière pernicieuse, de certains avocats qui souillent le Gabon à l'international. Cette propension malsaine de présenter la prison centrale pire, que les goulags ou les bagnes d'antan cela est scandaleux.

Chroniqueur*

Teddy OSSEY*